

Marché de Fournitures

N° PA2026-005

Règlement de consultation

(RC)

Fourniture, installation, mise en service et formation autour d'un système de dépôt de fil métallique fondu par Laser (DED laser-fil) destiné à être intégré sur un centre d'usinage 5 axes existant de type HASS UMC-750

MARCHE EN PROCEDURE FORMALISEE

Appel d'offre ouvert

Passé selon le code de la commande publique

(Articles L.2124-2 et R.2124-2)

ACHETEUR PUBLIC :

Centrale Lille Institut

Cité Scientifique – CS 20048

59650 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Adresse électronique : marches.publics@centralelille.fr

Date limite des offres : 23 février 2026 à 10h

Table des matières

| | |
|---|---|
| Article 1. ELEMENTS ESSENTIELS DE LA CONSULTATION | 3 |
| 1.1 Objet de la procédure | 3 |
| 1.2 Architecture du marché | 3 |
| 1.3 Procédure de passation | 3 |
| 1.4 Lieu d'exécution..... | 4 |
| 1.5 Personne en charge de la procédure..... | 4 |
| 1.6 Nomenclature..... | 4 |
| Article 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION | 4 |
| 2.1 Date et heure limite de réception des plis | 4 |
| 2.2 Variantes supplémentaires ou alternatives à l'initiative du pouvoir adjudicateur..... | 4 |
| 2.3 Langue | 4 |
| 2.4 Voie de réponse possible | 4 |
| 2.5 Modification de détail des documents de la consultation..... | 4 |
| 2.6 Questions/réponses | 5 |
| 2.7 Délai de validité de votre offre | 5 |
| Article 3. INFORMATIONS A FOURNIR ET DOCUMENTS DE REPONSE..... | 5 |
| 3.1 Eléments et informations relatifs à votre candidature | 5 |
| 3.2 Eléments à fournir selon le dispositif choisi | 5 |
| 3.3 Informations à fournir à l'appui de la candidature | 5 |
| 3.4 Contenu du dossier de consultation | 6 |
| 3.5 Documents obligatoires de réponse | 6 |
| 3.6 Sanction en cas de non production..... | 6 |
| Article 4. EXAMEN DES CANDIDATURES | 6 |
| Article 5. EXAMEN DES OFFRES | 6 |
| 5.1 Critères de notation..... | 7 |
| 5.2 Base d'évaluation | 9 |
| Article 6. NEGOCIATIONS | 9 |
| Article 7. CONTENTIEUX | 9 |

Article 1. ELEMENTS ESSENTIELS DE LA CONSULTATION

1.1 Objet de la procédure

Le présent marché a pour objet Fourniture, installation, mise en service et formation autour d'un système de dépôt de fil métallique fondu par Laser (DED laser-fil) destiné à être intégré sur un centre d'usinage 5 axes existant de type HASS UMC-750.

Ce projet vise à doter l'établissement d'un système de fabrication hybride permettant l'alternance automatique entre usinage et fabrication additive métallique à des fins de recherche et de formation.

Le marché comprend la fourniture, la livraison, l'installation, la formation et la mise en service.

Le présent marché est fractionné en tranches fermes et optionnelles dans les conditions définies à l'article 1.2 du règlement de consultation.

Les spécifications techniques sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

1.2 Architecture du marché

Le présent marché est un fractionné en tranches, conformément aux articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du code de la commande publique.

Il comprend :

- Une tranche ferme, exécutoire dès la notification du marché ;
- Une tranche optionnelle, qui ne devient exécutoire qu'après décision du pouvoir adjudicateur.

Le marché comporte les tranches suivantes :

- **Tranche ferme (TF)** : fourniture d'une tête DED laser-fil et de ses auxiliaires.
Délai d'exécution : 16 semaines maximum à compter de la notification du marché.
Montant estimatif (HT) : 180 000 euros.
- **Tranche optionnelle (TO)** : intégration de l'ensemble sur un centre d'usinage 5 axes de type Haas UMC-750, comprenant l'adaptation mécanique, la connectique, la sécurité laser et l'interfaçage logiciel.
Délai d'exécution : 8 semaines à compter de la transmission de l'ordre de service.
Montant estimatif (HT) : 60 000 euros.

La tranche optionnelle sera affermie par décision expresse du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire par un ordre de service.

La tranche optionnelle pourra être affermie dans un délai maximal d'un an à compter de la notification du marché. A défaut d'affermissement dans ce délai, la tranche optionnelle sera réputée abandonnée et ne pourra pu être exécutée. Le titulaire ne pourra refuser l'affermissement d'une tranche optionnelle confirme aux stipulations du marché.

Il n'est pas prévu d'indemnité de dédit en cas de non affermissement de la tranche optionnelle.

1.3 Procédure de passation

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure formalisée en appel d'offre ouvert, en application des articles L2124-2 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

1.4 Lieu d'exécution

La fourniture concerne Centrale Lille Institut, Cité Scientifique – CS20048 – 59651 Villeneuve d'Ascq CEDEX.

1.5 Personne en charge de la procédure

Personne en charge de la procédure : Mme DEBLAERE Fanny

Chargée des marchés publics

Téléphone : 03.20.33.53.72

Courriel : marches.publics@centralelille.fr

1.6 Nomenclature

Classification CPV principale : 3800000

Article 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Date et heure limite de réception des plis

Votre réponse doit être reçue par Centrale Lille institut au plus tard **le 23 février 2026 à 10h**

Tout retard entrainera le rejet de votre proposition.

En cas d'envoi successif par un même candidat, seul le dernier pli déposé avant la date et heure limite de remise des plis sera retenu.

2.2 Variantes supplémentaires ou alternatives à l'initiative du pouvoir adjudicateur

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3 Langue

Le Document Unique de Marché Européen (DUME) doit être rédigé en français.

Les documents et informations rédigés dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction en français.

L'unité monétaire obligatoire est l'euro.

2.4 Voie de réponse possible

Vous devez répondre par voie électronique ou "dématérialisée" via la plateforme de dématérialisation PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) dans l'espace dédié à la présente consultation.

Aucun envoi par télécopie n'est accepté.

Toutefois, vous pouvez déposer une copie de sauvegarde (Cf. annexe 1 pour les modalités de réponse par voie dématérialisée).

Centrale Lille Institut communiquera et transmettra uniquement par voie dématérialisée via PLACE.

2.5 Modification de détail des documents de la consultation

L'acheteur peut apporter des modifications de détail aux documents de la consultation au plus tard 6 (six) jours avant la date limite de remise des plis.

Les modifications ne pourront être communiquées qu'aux candidats dûment identifiés lors du retrait du dossier.

Les candidats devront répondre sur la base du dernier dossier modifié. Dans le cas où un soumissionnaire aurait remis une offre avant les modifications, il pourra en remettre une nouvelle sur la base du dernier dossier modifié, avant la date et l'heure limite de dépôt des offres. Dans l'hypothèse où la date de remise des offres initialement fixée ne permet pas la modification ou la transmission des offres dans le délai imparti, cette date sera reportée par l'acheteur. Les candidats identifiés sont informés du report de la date limite de remise des plis.

2.6 Questions/réponses

Les questions, relatives à la procédure et tout au long de celle-ci, seront écrites et exclusivement effectuées via PLACE (www.marches-publics.gouv.fr), dans la consultation, en cliquant sur le bouton « poser une question ».

Les réponses aux demandes de renseignements complémentaires, envoyées en temps utile, sur les documents de la consultation sont transmises aux candidats au plus tard, 6 jours, avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Il est conseillé de vous enregistrer préalablement sur PLACE pour retirer le dossier de la consultation, afin d'être informé de la publication des échanges (questions / réponses) et des modifications éventuelles apportées à la consultation.

2.7 Délai de validité de votre offre

Vous êtes tenus par votre proposition pendant un délai de cent trente jours (130) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Article 3. INFORMATIONS A FOURNIR ET DOCUMENTS DE REPONSE

3.1 Eléments et informations relatifs à votre candidature

Vous devez choisir de présenter votre candidature selon le dispositif DUME ou le dispositif classique.

Quel que soit le dispositif retenu, le(s) document(s) relatif(s) à votre candidature doit(vent) contenir l'ensemble des éléments demandés dans l'avis d'appel à la concurrence et présentés ci-dessous.

3.2 Eléments à fournir selon le dispositif choisi

Si vous optez pour le dispositif DUME, vous devez compléter le formulaire en ligne dans son intégralité accessible à l'adresse <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/>.

Si vous choisissez de répondre dans le cadre du dispositif « classique », vous pouvez utiliser les documents « Lettre de candidature » et « Déclaration du candidat » joints dans le dossier de consultation, ou utiliser des documents équivalents, à condition qu'ils reprennent toutes les informations demandées.

3.3 Informations à fournir à l'appui de la candidature

- Présentation de votre société.

- Les attestations sur l'honneur relatives aux interdictions de concourir.

Vous renseignez aussi les informations suivantes :

- Vous devez indiquer si vous êtes en situation de redressement judiciaire. Si tel est le cas, vous devez fournir la(les) copie(s) du(des) jugement(s) prononcé(s) par le tribunal.
- Concernant vos capacités financières, vous devez indiquer votre chiffre d'affaires global sur les 3 derniers exercices disponibles ainsi que la moyenne annuelle.
- Une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date, et le destinataire public ou privé, vos références sur des prestations similaires.

3.4 Contenu du dossier de consultation

Les documents de la consultation sont constitués des éléments suivants :

- Le présent règlement de la consultation
- L'imprimé DC1 ; lettre de candidature
- L'imprimé DC2 ; déclaration du candidat
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques particulières
- L'acte d'engagement
- Offre de prix

3.5 Documents obligatoires de réponse

- L'imprimé DC1, lettre de candidature ;
- L'imprimé DC2, déclaration du candidat ;
- L'acte d'engagement
- Offre de prix ;
- Un mémoire technique
- La fiche technique détaillée du matériel proposé.

3.6 Sanction en cas de non production

A défaut de production des informations ou documents signalés comme obligatoires visés à l'article ci-dessus, l'intégralité de l'offre peut être déclarée irrégulière par l'acheteur et être rejetée.

Centrale Lille Institut se réserve toutefois la possibilité de régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses.

Article 4. EXAMEN DES CANDIDATURES

Les candidatures sont examinées au regard des documents et renseignements mentionnés à l'article [3](#) « Informations à fournir ».

Ne sont pas admises les candidatures qui ne respectent pas les exigences formulées dans l'avis d'appel à la concurrence, dans le présent règlement de la consultation et / ou dans le Code de la Commande Publique.

Article 5. EXAMEN DES OFFRES

Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables, au sens des articles L2152-1 à L2152-4 du Code de la Commande Publique, sont éliminées.

L'acheteur peut demander aux candidats de préciser ou compléter la teneur de leur offre. Cette demande ne peut ni aboutir à une négociation avec le candidat ni à une modification de l'offre.

En cas de discordance constatée dans une offre, les annexes à l'acte d'engagement prévalent sur les autres pièces. Si le candidat concerné est retenu, son offre fera l'objet d'une mise au point.

5.1 Critères de notation

Le marché sera attribué aux candidats ayant présenté l'offre la plus avantageuse au regard des critères de sélection pondérés. Si plusieurs offres sont considérées comme équivalentes, l'offre retenue sera celle dont le prix global sera le plus bas.

Les critères d'attribution et leurs pondérations sont les suivants :

| Critères | Pondération | Sous-critères | Sous-pondération |
|---|-------------|--|------------------|
| Prix | 30 % | Eliminatoire au-delà de 180 000€, toutes options comprises (TF+ TO) | 100 % |
| Valeur technique | 45 % | Compatibilité avec Haas 5 axes (interfaces, dimensions, commande) | 20% |
| | | Qualité technique de la tête (compacité, coaxialité, matériaux compatibles, contrôle en boucle fermée) | 25% |
| | | Sécurité intégrée (vitres laser, coupure laser à l'ouverture, arrêt d'urgence, conformité CE) | 20% |
| | | Pilotage hybride (alternance automatisée ou semi-auto usinage/dépôt) | 20% |
| | | Documentation technique et plans de montage fournis | 15% |
| Qualité de service | 25 % | Délais de livraison et d'installation | 30 % |
| | | Garantie, maintenance, assistance technique | 40% |
| | | Formation initiale du personnel (contenu, durée, support) | 30 % |
| Engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale | 5 % | Engagements du fournisseur sur l'éco-conception, la consommation énergétique, le recyclage | 100 % |

5.2 Base d'évaluation

L'évaluation de la qualité des produits proposés se fondera sur :

- L'analyse de la fiche technique fournie et le respect des caractéristiques demandées.

L'évaluation du délai de livraisons se fondera sur :

- Le respect du délai de livraison et de mise en service demandé dans le CCTP.

L'évaluation de la qualité technique du candidat se fondera sur :

- L'analyse de la documentation technique fournie par le candidat permettant de juger l'adéquation et les performances techniques intrinsèques du dispositif par rapport aux besoins exprimés dans le CCTP ;
- Les capacités professionnelles.
- Le mémoire technique comportant un descriptif précis du matériel proposé pour répondre aux besoins de Centrale Lille Institut suivant les modalités précisées dans le CCTP ;

Article 6. NEGOCIATIONS

Aucune négociation n'est possible pour le présent marché.

Article 7. CONTENTIEUX

Le présent marché est régi par le droit français. Les litiges nés à l'occasion de l'exécution du marché seront soumis au tribunal administratif de Lille.